

Romain BAUBRY

*Député de la 15^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône
Conseiller municipal de Sénas*

Monsieur Frédéric BIEDAK

Président du Syndicat national
des policiers municipaux
196 rue de Varsovie
54640 TUCQUEGNIEUX

Sénas, le 15 septembre 2025

Monsieur le président,

Le projet de loi pour les polices municipales et les gardes champêtres, annoncé par le ministère de l'Intérieur, est insuffisant pour répondre aux attentes des professionnels de la sécurité que vous représentez et qui s'expriment à travers votre organisation.

Si ce texte élargit certaines compétences en renforçant les moyens procéduraux et en donnant accès à de nouveaux outils technologiques, il reste en deçà des besoins exprimés pour faire face à la hausse de la délinquance et de la criminalité sur notre territoire.

J'ai écrit au Premier ministre afin de lui faire part des carences de ce projet de loi, l'invitant à revoir la copie du ministère de l'Intérieur. Pour ma part, professionnel de la sécurité publique pendant quinze ans, aujourd'hui parlementaire, je compte mettre à profit mes connaissances et mon expérience pour améliorer ce texte.

Il est urgent de voter une loi qui, tout en facilitant le travail des policiers municipaux et gardes champêtres, réforme le volet social de ces professions, reconnaissant ainsi leur engagement sans faille au service des Français. Je demeurerai pleinement mobilisé pour amender ce texte au sein de l'Assemblée nationale, afin de pallier les lacunes du projet de loi gouvernemental et d'apporter des réponses concrètes à vos attentes et à celles des Français.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le président, mes salutations respectueuses.



Romain BAUBRY
Député des Bouches-du-Rhône